



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

Agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 1^{er} octobre 2020,
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n° 67 (20) : Arrêté d'imposition pour l'année 2021
- Préavis municipal n° 68 (20) : Demande d'adoption d'un crédit pour la transformation du collège en espace santé.
- Préavis municipal n° 69 (20) : Demande d'adoption d'un crédit pour la réfection partielle du mur du Chemin de la Vidéride

Les électeurs peuvent consulter cette décision au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 2 octobre 2020

LA MUNICIPALITE



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch